



## MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

105, route de l'Église  
Sainte-Apolline-de-Patton (Québec) G0R 2P0  
Tél.: 418 469-3031 • Téléc.: 418 469-3051  
Courriel: [info@sainteapollinedepatton.ca](mailto:info@sainteapollinedepatton.ca)

Sainte-Apolline-de-Patton, le 23 août 2023

### POSER SA CANDIDATURE POUR L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 8 OCTOBRE 2023

Suite à la démission de quatre (4) conseillers, est nécessaire la tenue d'une élection partielle pour combler les sièges numéros UN (1)

QUATRE (4)

CINQ (5)

SIX (6).

#### AVIS AUX PERSONNES INTÉRESSÉES :

Vous devez **déposer votre candidature** au plus tard le 8 septembre 2023 avant 16h30. Les formulaires pour déposer votre candidature sont présentement disponibles au bureau municipal.

#### Pourquoi poser votre candidature à cette élection municipale?

- Pour avoir un impact direct sur votre municipalité et prendre part aux décisions qui influencent le quotidien des citoyennes et citoyens;
- Pour mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité.

Vous désirez travailler pour le bien commun de votre municipalité et contribuer au développement de celle-ci, la municipalité a besoin de vous!

#### Plus d'informations

Pour plus d'informations, vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse :

Claudette Aubé

105 route de l'Église

Sainte-Apolline-de-Patton

(Québec) G0R 2P0

Téléphone : (418) 469-3031 ou par courriel [info@sainteapollinedepatton.ca](mailto:info@sainteapollinedepatton.ca)

Claudette Aubé, présidente d'élection désignée par la Commission municipale du Québec

# Avis public d'élection

Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton

Date du scrutin 2023-10-08

Par cet avis public, Claudette Aubé, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :  
Poste de conseillère ou conseiller 1  
Poste de conseillère ou conseiller 4  
Poste de conseillère ou conseiller 5  
Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

Du 24 août 2023 au 8 septembre 2023

#### Horaire

Lundi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Jeudi	De 9h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00

**Attention : le vendredi 8 septembre 2023, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 8 octobre 2023, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023, de 12 h à 20 h**

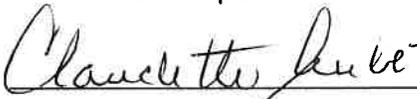
4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Doris Godbout
5. Vous pouvez joindre la présidente à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

#### Présidente ou président d'élection

Adresse 105 route de l'Église Sainte-Apolline-de-Patton GOR 2P0  
Téléphone (418) -469-3031

#### Signature

Donné à Sainte-Apolline-de-Patton le 23 août 2023



Présidente d'élection